

968^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 25 novembre 2024 à 18 h30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et monsieur le conseiller	Réal Dubé Catherine Blouin Amélie Sauvé Sonia Leblanc
---	--

Sous la présidence de monsieur le maire suppléant	Martin Fillion
---	----------------

Absences	René Dubé Pierluc Brousseau
----------	--------------------------------

Sont également présents à cette séance monsieur Daniel Cliche, directeur général, et madame Julie Tremblay, directrice des finances et trésorerie.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte.

2024-11-25-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Amélie Sauvé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2024-11-25-02 RÈGLEMENT NUMÉRO 398-2024 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 398-2024 a été donné par la conseillère Amélie Sauvé à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2024 (résolution numéro 2024-11-12-06);

ATTENDU QUE le projet de règlement a également été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 12 novembre 2024 (résolution numéro 2024-11-12-07);

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public par une publication sur le site Internet de la Ville;

ATTENDU la mention faite par monsieur le maire suppléant avant l'adoption du règlement, à savoir qu'il n'y a eu aucun changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, en respect des dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Catherine Blouin

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET QUE le *Règlement numéro 398-2024 sur la gestion contractuelle* soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2024-11-25-03
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent dans la salle.

De plus, la Ville de Matagami invite la population, en amont de chaque séance du conseil, à transmettre également leurs questions par courrier électronique. Pour cette séance extraordinaire, aucune question n'a été reçue par courriel.

2024-11-25-04
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉ par la conseillère Amélie Sauvé

- DE LEVER la séance à 18 h 32.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Martin Filion

MARTIN FILION
MAIRE SUPPLÉANT

Daniel Cliche

DANIEL CLICHE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER ADJOINT